



Union Interparlementaire

Rapport de la délégation parlementaire canadienne sur sa participation au Comité exécutif de l'Union interparlementaire et au Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme

Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)

**Genève (Suisse)
du 3 au 6 février 2018**

Rapport

1. Introduction

Le Groupe canadien de l'UIP a été créé le 2 août 1960.

L'UIP est l'organisation internationale des Parlements des États souverains. Elle œuvre pour la paix et la coopération entre les peuples et l'affermissement de la démocratie représentative. À ces fins, elle :

- favorise les contacts, la concertation et l'échange d'expériences entre les parlements et les parlementaires de tous les pays;
- examine les questions d'intérêt international et se prononce à leur sujet en vue de susciter une action des parlements et des parlementaires;
- contribue à la défense et à la promotion des droits de la personne — facteurs essentiels de la démocratie parlementaire et du développement;
- contribue à une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions représentatives ainsi qu'au renforcement et au développement de leurs moyens d'action.

L'UIP œuvre en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies dont elle partage les objectifs et appuie les efforts. Elle coopère en outre avec les organisations interparlementaires régionales ainsi que les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales qui s'inspirent des mêmes idéaux.

L'UIP a son siège social à Genève. Elle compte des représentants de plus de 140 parlements nationaux dont les régimes idéologiques, économiques et sociaux diffèrent. Cinq assemblées parlementaires régionales sont des membres associés.

Le Comité exécutif supervise l'administration et formule des recommandations au [Conseil directeur](#) dans divers domaines, dont les demandes d'affiliation présentées par des parlements nationaux ou des assemblées parlementaires régionales.

Le Comité exécutif étudie aussi les candidatures au poste de [secrétaire général](#) et soumet une recommandation au Conseil directeur. Il se charge de fixer la date et l'endroit où les sessions du Conseil directeur se tiennent et d'établir l'ordre du jour provisoire. Le Comité exécutif propose également le budget et le programme de travail annuel de l'UIP. Il se réunit deux fois l'an avant les Assemblées et tient aussi des sessions extraordinaires si le besoin s'en fait sentir.

Le Comité exécutif voit à la concrétisation des décisions prises par l'Assemblée et le Conseil directeur.

Il se compose du [président](#), de 15 membres élus issus des divers [groupes géopolitiques](#), de la présidente du [Bureau des femmes parlementaires](#) et du président du Conseil du [Forum des jeunes parlementaires](#). Au moins 12 d'entre eux sont élus

parmi les membres du Conseil directeur. Chaque sexe est représenté par non moins d'un tiers des membres élus.

Le [Groupe du partenariat entre hommes et femmes](#) et le [Sous-comité des finances](#), dont les membres sont issus du Comité exécutif, participent aux travaux de celui-ci.

Le Groupe du partenariat entre hommes et femmes veille à ce que les intérêts et les visions des hommes et des femmes bénéficient d'une considération égale pour l'ensemble des activités et des décisions de l'UIP, tandis que le Sous-comité des finances se penche sur les questions financières et formule des recommandations au Comité exécutif à ce propos.

2. 277e session (extraordinaire) du Comité exécutif

Était présent le parlementaire canadien, **l'honorable David McGuinty, C.P.**, de la Chambre des communes du Canada.

L'ordre du jour de la séance comprenait les points suivants :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu analytique de la 276^e séance tenue à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie) les 12, 13 et 17 octobre 2017 (EX/276/SR)
3. Présentation des nouveaux membres et de l'orientation à suivre
4. Rapport du Secrétaire général sur l'état actuel de l'Organisation
5. Point de vue externe de l'Organisation
6. Vision de la présidente sur l'Organisation
7. Mise en œuvre de la Stratégie de l'UIP pour 2017-2021
8. Défis et possibilités pour 2018 dans le contexte de la Stratégie
9. Attentes des membres quant à leur soutien à l'Organisation
10. Mobilisation des ressources, dont le financement volontaire
11. Réalisation d'une composition universelle
12. Autres points

3. Réunion du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

Était présent le parlementaire canadien, **l'honorable David McGuinty, C.P.**, de la Chambre des communes du Canada.

L'ordre du jour de la séance comprenait les points suivants :

1. Mot de bienvenue et inauguration du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent
2. Présentation des membres du Groupe consultatif

3. Adoption du mandat du Groupe consultatif
4. Élection à la présidence du Groupe consultatif
5. Point sur le terrorisme dans le monde d'aujourd'hui
6. Stratégies, résolutions et plans d'action antiterroristes de l'ONU
7. Rôle des parlementaires dans le respect des résolutions prises par l'UIP et l'ONU quant à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent
8. État de droit et droits de la personne dans les mesures antiterroristes
9. Relecture du programme commun UIP-ONUUDC, ainsi que les commentaires exprimés à la 276^e session du Comité exécutif et le nom du Groupe consultatif
10. Adoption du programme commun UIP-ONUUDC, du budget et du plan de travail
11. Prochaines mesures

Respectueusement soumis,
L'honorable David McGuinty, C.P., député
Président,
Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)
ACTIVITÉ	Comité exécutif de l'Union interparlementaire et Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent
DESTINATION	Genève (Suisse)
DATES	Du 3 au 6 février 2018
DÉLÉGATION	
CHAMBRE DES COMMUNES	L'hon. David McGuinty, C.P., député
TRANSPORT	4 928,23 \$
HÉBERGEMENT	816,47 \$
ACCUEIL	0 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	706,84 \$
CADEAUX OFFICIELS	0 \$
DIVERS/FRAIS D'INSCRIPTION	0 \$
TOTAL	6 451.54 \$